



Bilan Carbone

Analyse de Cycle de Vie



End of life



Materials



Production



Transport



Use

Bilan Carbone®

Le Bilan Carbone est une méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES) aboutissant à une bonne évaluation des émissions directes ou indirectes par votre activité ou votre territoire.

GREENBIRDIE évalue la contribution d'une organisation ou d'un produit au changement climatique, en utilisant l'outil développé par l'ADEME.

Notre offre Bilan Carbone est destinée à vous accompagner dans une démarche qui peut vous aider à limiter votre impact environnemental, à sensibiliser sur les ressources, à communiquer et valoriser vos efforts vis-à-vis de vos clients et partenaires, à réduire vos coûts de fonctionnement, à améliorer la qualité de vos produits ou services, à réduire leurs prix de revient et à veiller à ce que vous ayez toujours un coup d'avance.

GREENBIRDIE vous accompagne dans la réalisation :

- d'une campagne de sensibilisation aux émissions de GES et au changement climatique,

- du Bilan Carbone® de votre produit, activité ou territoire selon l'outil Bilan Carbone® développé par l'ADEME,
- de votre plan de réduction des émissions de GES et dans l'initiation d'un dialogue avec vos fournisseurs et partenaires,
- de votre campagne de communication environnementale interne et externe,
- d'outils de suivi du plan d'actions et de leur mise en place.

Nos experts sont certifiés par l'ADEME pour réaliser des études conformes. Ils vous délivreront un accompagnement sur-mesure afin de mettre en place la méthodologie et le plan d'actions de réduction des émissions de GES.





Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre



Les entreprises de plus de 500 salariés en métropole, les entreprises de plus de 250 salariés en outre-mer, les établissements publics de plus de 250 personnes, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants et l'Etat sont contraints de réaliser leur bilan d'émissions GES avant le 31 décembre 2012 selon une méthodologie définie par le ministère (décret n° 2011-829 du 11 juillet 2011).

Bien que très proche du Bilan Carbone®, cette méthodologie spécifique à la réalisation du bilan des émissions de GES est basée sur une approche organisationnelle et fixe un format de restitution devant respecter trois catégories d'émissions.

GREENBIRDIE met à votre service son expertise dans les domaines de l'énergie et de la construction pour vous guider dans la réalisation du bilan des émissions de GES et du Plan Climat Energie Territorial (PCET), deuxième document réglementé. Ce dernier fixe les objectifs et un programme d'actions détaillé pour réduire ses émissions.

Une activité dédiée vous permettant de répondre aux exigences réglementaires

Nous réalisons le bilan des émissions de GES de votre entreprise ou collectivité vous permettant de répondre aux exigences réglementaires fixées dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Nous vous accompagnons également dans la mise en place d'un plan d'actions de réduction des GES.

Analyse de Cycle de Vie (ACV)

L'ACV est un outil d'évaluation environnementale qui permet une analyse globale et multicritère. Elle permet de prévoir les déplacements de pollution en identifiant les postes les plus contributeurs.

L'ACV vous permet de :

- assurer votre stratégie globale de développement durable,
- remplir et anticiper les exigences réglementaires en mettant en évidence les leviers d'actions,
- satisfaire les attentes de vos parties prenantes,
- orienter vos choix et décisions en toute connaissance de cause,
- communiquer sur vos performances par des indicateurs quantifiés.

GREENBIRDIE vous propose :

- la réalisation de l'ACV de vos produits ou services,
- la réalisation de revue critique d'ACV,
- la communication de vos résultats d'études (éco-profil, affichage environnemental, FDES, poster, etc.),
- l'accompagnement dans la mise en place d'un plan d'actions de réduction des impacts.

GREENBIRDIE met en œuvre son expertise ACV au sein d'un groupe de travail ACV du Photovoltaïque regroupant l'ADEME, de grands industriels, des institutions académiques françaises et la Direction Générale de l'Energie et du Climat.



GREENBIRDIE

25 - 27 rue de la Clef

75005 PARIS

Tél : 01 44 08 10 50

Fax : 01 44 08 10 51

www.greenbirdie.com

www.gb-solar.com